

**DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**  
**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**  
**CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTERIM**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°04/2024 du 30 septembre 2024 portant organisation des services départementaux,

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux,

**Le Président du Conseil départemental,**

Considérant que le poste de chef d'équipe, est vacant au pôle aménagement et développement territorial – direction de l'immobilier – service maintenance du patrimoine – bureau maintenance des bâtiments – centre de maintenance des bâtiments d'Houdain à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024,

**ARRÊTE :**

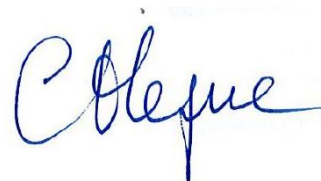
**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024, monsieur Laurent Cauet, agent de maîtrise, est chargé par intérim, des fonctions de chef d'équipe du centre de maintenance des bâtiments d'Houdain – bureau maintenance des bâtiments – service maintenance du patrimoine – direction de l'immobilier – pôle aménagement et développement territorial.

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département du Pas-de-Calais.

Arras, le 24 octobre 2024  
Pour le Président du Conseil départemental,



Signé électroniquement par  
Caroline MEZIERE  
Directrice des ressources humaines